

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2026 à 19H00****N°028-2026 – Création des commissions municipales et désignation des membres**Conseillers en exercice : **29** - Présents : **27** - Excusé avec pouvoir : **1** - Excusé sans pouvoir : **0**  
Absente : **1** – Votants : **28**

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 1<sup>er</sup> AVRIL**, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légitime **du 26 mars 2026**, sous la présidence de **Madame Rita MONTEIRO, 1<sup>ère</sup> Adjointe**.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mesdames, Messieurs :

BACHELET Thierry, BIRRAUX François, BERNARD Jean-Luc, BOZONNET Antoine, CHAUDET Lydie, CORTEL Sonia, COUTURIER Thierry, DAHOUI Mélanie, DELEPINE Emmanuel, DESVIGNES Emmanuel, DOUVRE Evelyne, DRUET Marion, GAUDIN Philippe, GUIOT Audrey, LAGARDE Olivier, LEO Lydia, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RODET Pascaline, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, SEVOZ Murielle, USEO Pierre, VIGNAGA Isabelle.

**ÉTAIT EXCUSÉ AVEC POUVOIR :**

Monsieur Guillaume FAUVET (a donné pouvoir à Rita MONTEIRO).

**ÉTAIT ABSENTE :**

Madame Patricia TRICHOT.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Francis SCHWINTNER** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal de créer huit commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil. Le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission pourra varier en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 13 membres, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions.

*Vu les articles L 2121-22 et L 2121-21 du CGCT.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20260401-028-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2026

Publication : 02/04/2026

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**VALIDE** la création des commissions municipales suivantes :

- 1 - Aménagement durable
- 2 - Cohésion sociale et solidarité
- 3 - Communication et implication citoyenne
- 4 - Culture, Vie locale, associative et sportive
- 5 - Education, enfance, jeunesse
- 6 - Finances
- 7 - Habitat - Urbanisme
- 8 - Ressources humaines

**DECIDE** de composer chaque commission de la façon suivante :

Commissions	Membres
<b>Aménagement durable</b>	<b>Bruno MIRALLES</b> , Thierry COUTURIER, Marion DRUET, Thierry BACHELET, Antoine BOZONNET, Joseph DESVIGNES, Philippe GAUDIN, Pascaline RODET, François BIRRAUX, Emmanuel DELEPINE, Pierre USEO
<b>Cohésion sociale et solidarité</b>	<b>Lydie CHAUDET</b> , Céline ROUSSEL, Sonia CORTEL, Murielle SEVOZ, Patricia TRICHOT, Isabelle VIGNAGA, Audrey GUIOT, Francis SCHWINTNER, Rita MONTEIRO.
<b>Communication et implication citoyenne</b>	<b>Isabelle MESSINA</b> , Audrey GUIOT, Olivier LAGARDE, Jean-Philippe MINIER, Mélanie DAHOU, Marion DRUET.
<b>Culture, Vie locale, associative et sportive</b>	<b>Thierry BACHELET</b> , Mélanie DAHOU, Antoine BOZONNET, Isabelle MESSINA, Thierry COUTURIER, Bruno MIRALLES.
<b>Education, enfance, jeunesse</b>	<b>Lydia LEO</b> , Murielle SEVOZ, Olivier LAGARDE, Jean-Luc BERNARD, Lydie CHAUDET, Frédéric MARCILLAC, Joseph DESVIGNES, Evelyne DOUVRE.
<b>Finances</b>	<b>François BIRRAUX</b> , Guillaume FAUVET, Thierry BACHELET, Lydie CHAUDET, Lydia LEO, Isabelle MESSINA, Bruno MIRALLES, Rita MONTEIRO, Pascaline RODET, Emmanuel DELEPINE
<b>Habitat - Urbanisme</b>	<b>Guillaume FAUVET</b> , Pierre USEO, Isabelle VIGNAGA, Pascaline RODET, Céline ROUSSEL, Lydia LEO, Jean-Philippe MINIER, Thierry BACHELET, Thierry COUTURIER, Philippe GAUDIN, Francis SCHWINTNER, Bruno MIRALLES.
<b>Ressources humaines</b>	<b>Rita MONTEIRO</b> , Lydie CHAUDET, Lydia LEO, Olivier LAGARDE, Marion DRUET, Céline ROUSSEL.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

La Présidente,  
**Rita MONTEIRO**



Le Secrétaire,  
**Francis SCHWINTNER**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20260401-028-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2026  
Publication : 02/04/2026